**Appel à candidatures exceptionnel de l’Université Paris 8**

**pour deux contrats doctoraux fléchés**

L’Université Paris 8 attribue cette année 2 contrats doctoraux exceptionnels sur des sujets de recherche en Arts, Langues, Littératures, Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Technologies, et **portant sur les** **origines et/ou les effets des crises sociales, économiques, environnementales, sanitaires en lien avec la crise de la COVID-19**.

Ces contrats permettent un financement de la thèse pendant trois ans. Ils peuvent éventuellement s'assortir d'un avenant pour une activité complémentaire rémunérée consistant en enseignement, valorisation des résultats de la recherche, diffusion de l’information scientifique et technique, ou encore expertise.

**Les modalités pour présenter sa candidature :**

Les candidatures portent sur un projet d’inscription en thèse en 2020-2021. Toute inscription en thèse a pour requis préalable l’obtention d’un diplôme de Master 2 ou équivalent.

Cet appel à candidature est également ouvert aux doctorant.e.s qui ont déjà déposé un dossier d’admission ou qui viennent d’être admis.e.s en thèse pour l’année 2020-2021, et dont le projet de thèse s’inscrit dans la thématique proposée.

Les candidat.e.s sont sélectionné.e.s par un jury, après soumission d’un projet de recherche au directeur ou à la directrice de thèse pressenti-e. Il importe donc que les personnes qui souhaitent déposer une candidature prennent contact avec un directeur ou une directrice de thèse de leur choix.

**Calendrier de l’appel à candidatures :**

La date limite de dépôt des dossiers par voie électronique (en un seul fichier pdf) auprès de l’école doctorale de rattachement est fixée au **lundi 9 novembre 2020 à 12h00**.

Le concours se fera en 2 phases – présélection puis auditions – entre le 15 et le 30 novembre 2020. Les auditions auront lieu devant jury composé de 9 membres issus des 4 écoles doctorales de Paris 8.

Les contrats doctoraux prendront effet le 1er décembre 2020.

Pour postuler

Les candidat.e.s sont présélectionné.es, suivant les modalités précédentes, par le jury proposé par le Collège doctoral de l’Université Paris 8.

Le projet de thèse doit satisfaire aux critères suivants :

1 – thématique portant sur les origines et/ou les effets des crises sociales, économiques, environnementales, sanitaires en lien avec la crise de la COVID-19 ;

2 – qualité scientifique ;

3 – originalité ;

4 – faisabilité ;

Dossier de candidature

Le dossier doit être composé des pièces suivantes (tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas traité).

* La fiche d’inscription complétée ;
* Un Curriculum Vitae académique (2 pages maximum) ;
* Un projet de thèse (4 pages maximum, police Times 12, bibliographie sommaire incluse. Par souci d’équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier).

**Dossier de candidature 2020-2021**

1 – Fiche d’inscription

**État Civil**

Civilité (Mme/M.) :

Nom : Prénom :

Adresse Électronique : Téléphone

**Master 2 ou équivalent**

Titre du mémoire de master 2/équivalent :

Mention et spécialité du master :

Université ayant délivré le diplôme :

**Titre du projet et encadrement de la thèse**

Titre du projet de thèse :

École doctorale de rattachement :

Unité de recherche de rattachement :

Directeur ou Directrice de thèse pressenti.e (nom – prénom – statut) :

Nombre de doctorants encadrés par le directeur ou la directrice pressenti.e :

Codirecteur ou codirectrice éventuel.le (nom – prénom – statut) :

Établissement de rattachement :

Cotutelle éventuelle :

Université :

Pays :

Directeur ou directrice de thèse (nom – prénom – statut) :

**Dossier de Candidature 2020-2021**

2 – Curriculum Vitae académique (à développer ci-dessous – 2 pages maximum, police Times 12).

**Dossier de Candidature 2020-2021**

3 – Projet de thèse (à développer ci-dessous – max. 4 pages, police : Times 12).

1. Titre du projet de thèse
2. Résumé du projet de thèse (environ 3 pages)
3. Références bibliographiques relatives au projet (10 références au maximum)
4. Avis motivé du directeur ou de la directrice de thèse pressenti.e (maximum 10 lignes)
5. Avis motivé de la direction de l’unité de recherche (maximum 10 lignes)

Signatures

Candidate ou candidat

Directrice ou directeur de thèse

Directrice ou directeur de l’unité de recherche

Directrice ou directeur de l’école doctorale